

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 juillet 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 11 et 12 juillet 2011**

**2011 DPVI 116** Subventions à 6 associations menant des actions au titre de la politique de la Ville sur le quartier Porte de Clichy-Porte de Saint-Ouen du 17e dans le cadre de la Région.

**Mme Gisèle STIEVENARD, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale voté le 27 mars 2007 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions à des associations œuvrant pour la politique de la Ville sur le 17e arrondissement ;

Vu la délibération CR 30-07 adoptée le 13 mars 2007 modifiée par la délibération CR 71-08 du 26 juin 2008 régissant les interventions de la Région en matière de Politique de la Ville ;

Vu le budget 2011 de la Région Ile de France mentionnant la reconduction du financement du dispositif à l'identique pour l'année 2011 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris votée le 30 septembre 2008 approuvant la signature d'une convention entre la Ville de Paris et le Conseil Régional d'Ile de France ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 4 juillet 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Gisèle STIEVENARD au nom de la 5e Commission,

## Délibère :

Article 1 : Une subvention globale de 3.000 € est attribuée à Tremplin Théâtre des 3 Frères (10207 / D08409), 39 rue des 3 Frères (18e) pour le projet Relief B (1500 € 2011-1078) et le projet Relief C (1.500 € 2011-01079).

Article 2 : Une subvention globale de 7.000 € est attribuée à l'association Permis de Vivre la Ville (9145 / X06886), 23 rue Bénard (14e), pour l'action J'écris un magazine pour mon quartier (1.750 € 2011-01093), pour l'action Inventer un nouveau voisinage (1.750 € 2011-01094), pour l'action jeux d'enfants (1.750 € 2011-01095) et l'action théâtre et parentalité (1.750 € 2011-01096).

Article 3 : Une subvention de 3.000 € est attribuée à l'association Actions jeunes (492 / X07411), 49 boulevard Bessières (17e), pour un accueil jeunes (2011-04691).

Article 4 : Une subvention globale de 2.000 € est attribuée à l'association Rythme Tout Terrain (13725 / X08183), 9 rue Emile Borel (17e), pour une action intitulée Musique (1.000 € 2011-04693) et une action intitulée Touch 17 (1.000 € 2011-02360).

Article 5 : Une subvention globale de 5.000 € est attribuée à l'association Y-Voir (18449 / X07380 ), 47 rue du Chemin Vert (11e), pour le projet Je Pense A Toi (2.500 € 2011-02367) et le projet Septembres (2.500 € 2011-01154).

Article 6 : Une subvention de 2.500 euros est attribuée à l'association Ecoute Habitat 17 (11665 / X09406), 14-16 boulevard Bessières (17e), pour une action d'animation de proximité (2011-01091).

Article 7 : Les dépenses correspondantes, s'élevant au total à 22.500 €, seront imputées au chapitre 66, rubrique 020, nature 6574, ligne 15006, provision pour subventions de fonctionnement et versement de subventions régionales du budget de fonctionnement 2011 de la Ville de Paris.